

ECHOS DE NOS LACS



Bulletin d'information
Fédération des lacs
de Val-des-Monts

Lac Achigan, Lac à la Perdrix, Lac Bois Franc, Lac Brassard, Lac Champeau, Lac Clair, Lac Dam, Lac Dodds, Lac du Marbre, Lac Gilmour, Lac Grand, Lac Hardwood, Lac Létourneau, Lac McArthur, Lac McFee, Lac McGregor, Lac McMullin, Petit Lac Clair, Perkins-sur-le-Lac (Lac Louise, Lac Chevreuil, Lac la Truite, Lac Rhéaume, Lac Bataille, Lac Maskinongé, Lac Corrigan, Lac Barnes), Lac Saint-Pierre, Lac Saint-Germain, Domaine Saint-Antoine, Lac Tenpenny.

Vol. 7 n° 1
Juin 2012
ISSN 1929-3801

Le mot du président

Par Michel Francoeur, Lac St-Pierre, président de la Fédération des lacs de Val-des-Monts



Par Michel Francoeur, Lac St-Pierre, président de la Fédération des lacs de Val-des-Monts.

Une hirondelle ne fait pas le printemps – sauf en 2012! Le printemps hâtif de cette année aura battu toutes sortes de record, notamment dans les lacs de Val-des-Monts. À titre d'illustration, le lac St-Pierre a été libéré de ses glaces le 4 avril et quelques embarcations étaient sur le lac dès le week-end du 7 avril! Du jamais vu pour plusieurs puisque les glaces du lac « calent » durant la dernière semaine d'avril. Mais qu'à cela ne tienne, les villégiateurs de Val-des-Monts pourront

profiter plus longuement de nos magnifiques lacs durant la belle saison.

Par ailleurs, la Fédération a élu son Comité exécutif pour 2012 et plusieurs nouveaux directeurs en font partie. Voici donc les membres de votre Comité exécutif pour 2012 :

Président sortant : Tom Barber (Grand)
Président : Michel Francoeur (St-Pierre)
1^{er} vice-président : Claude Bergeron (PSLL)
2^e vice-présidente : Linda Brière (McArthur)
Trésorier : Dale Smith (Grand)
Directeur : Michel St-Denis (MacGregor)
Directeur : Russ Rieger (St-Pierre)
Directeur : Michel Goulet (Achigan)

J'en profite pour remercier les membres du Comité exécutif qui ont tiré leur révérence après plusieurs années de bons services : Grant Walsh (St-Pierre), Claude Mondoux (St-Pierre) ainsi qu'Elizabeth Logue (MacGregor).

L'année 2012 promet encore d'être très active pour la Fédération et les associations, tel qu'en fait foi le contenu de cette édition d'*Échos de nos lacs*. Le samedi 9 juin aura lieu une toute nouvelle activité à la plage Pélissier du Lac MacGregor, la *Fête de la pêche*, organisée en collaboration avec le Club de chasse et pêche de St-Pierre, une

activité qui vise à sensibiliser les jeunes de Val-des-Monts à une dimension importante de nos lacs. De plus, le samedi 16 juin aura lieu la *Journée sur la qualité de l'eau*, qui permettra à la Fédération de présenter et de développer des sujets pertinents concernant la qualité de l'eau de nos lacs aux membres et participants.

En outre, la Fédération a mis en place un *Groupe de travail sur la gestion intégrée de l'eau des lacs de Val-des-Monts* par bassin versant, pour lequel diverses demandes de financement sont en cours de traitement. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure que ce projet avancera, mais il s'agit d'un projet ambitieux qui pourrait s'étendre sur quelques années et impliquer toutes les associations de lacs ainsi que divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment la Municipalité de Val-des-Monts. Veuillez consulter les deux articles de COBALI et de l'ABV des 7, organisations avec lesquelles notre *Projet de gestion intégrée de l'eau des lacs par bassin versant de Val-des-Monts* s'identifie fortement.

Sur ce, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été!

Michel ■

VISION

Positionner la problématique de la détérioration des lacs au cœur des décisions stratégiques de la municipalité.

MISSION

Améliorer la qualité de l'eau des lacs de Val-des-Monts en visant comme résultat une eau propre et claire.

OBJECTIFS

- Augmenter le nombre d'associations membres pour représenter tous les lacs de Val-des-Monts.
- Faire en sorte que la Fédération, avec ses partenaires, obtienne plus de visibilité afin d'assurer un support technique et financier à la Fédération.
- Être présente et accessible par l'entremise du site Web de la Fédération des lacs et maintenir des liens appropriés avec la municipalité, les associations membres des lacs et les organismes environnementaux.
- Étudier et comprendre nos lacs afin de mieux gérer l'apport en phosphate et d'avoir une influence sur les projets d'aménagement de propriétés riveraines.
- Apporter du soutien à la municipalité dans le cadre de son programme d'inspection des fosses septiques, et à la campagne de sensibilisation amorcée par la mise en place de panneaux publicitaires.

« Sur les fondements de sa vision, de sa mission et de ses objectifs, la Fédération s'engage à créer une voix collective entendue par les divers paliers gouvernementaux et à traiter des enjeux environnementaux qui ont une incidence sur la qualité de l'eau et la survie à long terme des lacs de Val-des-Monts qui nous sont si précieux et chéris. Cette voix est déterminée à exprimer et mettre de l'avant les points de vue des associations de lacs afin d'initier ou mettre en œuvre des solutions réelles et nécessaires au maintien et à l'amélioration de la santé de nos lacs à long terme et à assurer le respect continu de l'environnement que nous valorisons tant. »

Directrice à l'édition : Linda Brière

Coordonnatrice : Mélanie Renaud

Bénévoles à la révision et la traduction :

Mary Van Buskirk, Jocelyn Boutin McNicholl,

Roch Beauparlant, Suzanne Tachereau,

Louis Der Boghossan, Valérie Kennedy

Publicité : Dale Smith, Michel St-Denis

Mise en page : Llama Communications

Imprimerie : Performance Printing

Journée sur la qualité de l'eau

Quand : le samedi 16 juin 2012, 10 h à midi
Où : Centre communautaire du parc Thibault
Conférenciers : Yann Boissonneault biol. M.Sc., Boissonneault Sciences, eaux et environnement, conférence « La gestion par bassin versant », Giorgio Vecco d.g., ABV des 7 conférences « Le projet de gestion intégrée

de l'eau des lacs de Val-des-Monts par bassin versant & le contrôle du myriophylle à épi par la méthode des tapis de jutes (présentation d'un vidéo) », Annie Parent biol. dir., Pépinière Vallée « Atelier-conférence sur le reboisement des berges » & Son Honneur Jean Lafrenière, Maire de Val-des-Monts. ■



Le mot du Maire

Par monsieur Jean Lafrenière, maire de la Municipalité de Val-des-Monts



Le relief de la Municipalité de Val-des-Monts est directement lié à son historique. La partie nord est principalement façonnée par les glaciers, ce qui laisse place aujourd'hui à un relief de collines et de vallons constitué d'une couche de sol meuble relativement mince. La partie sud, quant à elle, qui a été recouverte par la mer de Champlain est caractérisé aujourd'hui par des plaines et des vallons riches en dépôts fins et profonds. Le site d'Aventure Lafèche est un endroit idéal pour observer toutes ces facettes de notre territoire. Aussi, une simple randonnée en voiture sur nos nombreuses voies de circulation nous permet de constater toutes ces diversités de paysage que la nature nous a offertes. Jumelé au grand potentiel halieutique, le territoire agroforestier typique de notre région est un atout pour la qualité de vie de nos résidents et le potentiel touristique.

Ces caractéristiques géologiques du territoire de la Municipalité de Val-des-Monts offrent un paysage parsemé de milieux forestiers, de milieux aquatiques et de milieux humides. Malgré l'omniprésence ces milieux, cette richesse est fragile et souvent ignorée, voir détruite.

Ces milieux humides, souvent peu considérés, sont essentiels à la régularisation des eaux de crue, à la filtration des eaux et au cycle vital des plantes et des animaux. Les gens accordent généralement peu d'intérêt à ces milieux probablement par la faible valeur esthétique que nous leur attribuons. Aussi, pour garder leurs qualités bénéfiques pour la collectivité, ces milieux ne doivent pas être altérés. La perception de ces milieux est trop souvent vue comme une contrainte plutôt qu'un investissement pour les développements résidentiels, commerciaux et industriels.

Quoique nombreux, ces milieux humides occupent une petite partie de la superficie de Val-des-Monts. Ces milieux de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre offrent cependant des conditions spécifiques à certaines espèces de plantes et d'animaux ainsi qu'un aspect écologique essentiel au cycle de vie et aux conditions distinctives pouvant répondre aux besoins de certaines espèces rares.

Il est donc primordial d'assurer la conservation de tous ces milieux y compris les milieux humides de petites dimensions et isolés que l'on retrouve parfois même en forêt.

Quoique ces milieux limitent l'activité humaine, il faut comprendre que sans eux, le réseau hydrique devient déficient et les répercussions peuvent provoquer des effets négatifs aux propriétés immédiates et même aux propriétés plus éloignées.

Par exemple, lorsqu'un milieu humide est rempli, l'eau va pouvoir en période de crue s'infiltrer davantage dans le sol remanié. Le sol deviendra ainsi saturé en eau, ce qui peut réduire les capacités filtrantes de systèmes d'épurations des eaux. Ce phénomène peut entraîner par la suite une contamination du réseau hydrique, voir de la source d'approvisionnement en eau potable. Si un fossé de drainage est construit, l'apport d'eau est concentré et distribué plus rapidement, ce qui déplace les possibles inconvénients aux propriétés en aval.

Il faut donc comprendre que les modifications apportées à l'environnement ont toujours des impacts à court, moyen ou long terme sur la qualité de vie des résidents.



Jean Lafrenière, maire de Val-des-Monts.

Soucieuse de la qualité de son environnement et de la place prépondérante que celui-ci joue dans le développement et le bien être de notre communauté, la Municipalité de Val-des-Monts a adopté, lors d'une session régulière de son Conseil municipal tenue le 1^{er} septembre 2009, la résolution portant le numéro 09-09-243 aux fins d'adopter la Politique environnementale portant le numéro EU-2009-001.

Dans cette foulée, la Municipalité a mandaté le Service de l'Environnement et de l'Urbanisme afin d'implanter graduellement diverses actions devant mener à une meilleure gestion de nos ressources et de notre territoire.

La vision proposée par la Politique environnementale est bien claire à ce niveau :

« Doter la Municipalité de Val-des-Monts d'un outil de mobilisation lui permettant, de concert avec tous ses partenaires, de mettre en place progressivement des mécanismes de protection, de restauration et de mise en valeur de l'environnement tout en implantant une saine gestion environnementale, dans le but de maintenir un haut niveau de qualité de vie sur son territoire, pour l'ensemble de sa population actuelle et pour les générations à venir. »

Le développement et l'aménagement du territoire doivent respecter une vision de développement durable et celle-ci se situe parmi les trois grandes orientations municipales de la Politique environnementale.

Puisque la qualité d'un cours d'eau dépend directement de la qualité de ses berges, le Service de l'Environnement et de l'Urbanisme a amorcé à l'été 2010, un vaste programme d'inspection des rives. Cette décision cadrait à merveille avec l'adoption récente d'un règlement régional voué à la protection des rives, le règlement portant le numéro 137-09. Celui-ci nous apparaissait tout désigné comme étant la mesure la plus efficace et durable pour maintenir cette richesse que procurent les milieux aquatiques du territoire aux gens qui l'habitent.

À ce jour, deux (2) lacs ont été caractérisés, soit le lac Saint-Pierre et le lac Girard. Le rapport du lac Saint-Pierre est disponible sur le site Internet de la Municipalité et celui du lac Girard sera disponible sous peu.

Après ces deux exercices, il s'est avéré que cette approche est efficace et appréciée par la majorité des résidents. En effet, cette approche proactive est perçue positivement et la mise en marche de la restauration des rives devient un enjeu collectif et les gestes posés sont plus efficaces. Dans cet effort collectif, la pérennité de nos plans d'eau et la qualité de vie seront assurées. Ainsi, notre Municipalité en sortira gagnante grâce à sa vision à long terme et la qualité de l'environnement du territoire sera conservée. ■



GRIL Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : UNE MENACE POUR LES HABITATS DU POISSON

JUILLET 2010 : c'est la canicule. Le Québec a connu son mois de juillet le plus chaud depuis les années 50, avec une température de près de 10°C au-dessus des normales la nuit. Bien que les chaudes journées d'été conviennent à certains, elles ne font pas l'affaire de tous. Pour les organismes à sang froid (comme les reptiles, les insectes et les poissons), la température est un des facteurs environnementaux les plus importants car elle joue un rôle majeur dans le bon fonctionnement de leurs processus physiologiques. Certaines espèces de poissons, comme l'omble de fontaine (ou truite mouchetée) et d'autres salmonidés, ont besoin de températures variant entre 0 et 20°C. Toutefois, le réchauffement des écosystèmes aquatiques, qui va s'accroître avec le réchauffement climatique, amènera ces espèces à être de plus en plus souvent confrontées à des températures peu favorables pour leur développement.

Une étude conduite à l'été 2010 sur le comportement thermique de l'omble de fontaine du lac Ledoux (Réserve Mastigouche, Québec) nous a permis d'évaluer la réponse de cette espèce aux changements des conditions thermiques de son environnement. Cette étude, réalisée dans le cadre de mon projet de maîtrise (sous la direction du professeur Pierre Magnan de l'UQTR), consistait à suivre chaque jour les températures sélectionnées par une trentaine d'individus et leurs mouvements à l'intérieur du lac, à l'aide d'émetteurs télémétriques implantés dans leur cavité abdominale. Nos résultats montrent que les poissons réagissent fortement aux changements de température de l'eau, particulièrement au réchauffement des couches

de surface. Dès que les premiers mètres d'eau atteignent une température de 22°C, nous assistons à une diminution marquée de la température sélectionnée par les poissons et de leurs mouvements, dont leurs excursions vers la surface. L'omble de fontaine s'alimente principalement dans les premiers mètres sous la surface, soit près de la berge pour se nourrir de larves d'insectes ou plus au large, pour se nourrir de petits organismes présents dans la colonne d'eau (le zooplancton); c'est donc dire que les poissons doivent se rendre dans les zones les plus chaudes du lac pour s'alimenter. Lorsque la température de l'eau dans ces zones devient trop élevée, les individus se trouvent privés de leur principale source de nourriture et diminuent à la fois leur température corporelle, en sélectionnant des zones plus froides, et leur activité dans le but de réduire leurs dépenses énergétiques.

Ces résultats nous permettent de mieux comprendre l'effet de la température de l'eau sur le comportement thermique de l'omble de fontaine et l'impact que pourra avoir le réchauffement climatique sur les espèces d'eau froide. En effet, plusieurs modèles mathématiques prédisent que la température en surface des lacs du bouclier canadien augmentera avec le réchauffement climatique. Une raison de plus pour tenter d'en retarder les impacts!

Par Katerine Goyer, étudiante à la maîtrise et membre du Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnements aquatique (GRIL). Le GRIL réunit 39 professeurs de huit institutions universitaires québécoises qui ont tous à cœur une meilleure compréhension de nos lacs et cours d'eau, et des écosystèmes qu'ils abritent.

Préserver le barrage Brassard-McGregor : une lutte qui nécessite votre appui

Par Adrian Jones, lac Brassard (traduction : Suzanne Tachereau)

Le 2 mars 2012, des membres de l'exécutif de l'Association du lac Brassard (ALBA) recevaient un courriel du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) les avisant qu'à partir du 8 mars, le barrage Brassard-McGregor serait démantelé. La raison d'une mesure si importante et à si courte échéance n'était pas évoquée. Des échanges entre les membres de l'exécutif de l'ALBA et les responsables du Centre d'expertise hydrique de Québec (CEHQ) ont révélé que cette décision était l'aboutissement de démarches sans issue depuis longtemps, que le barrage était dégradé et qu'il ne rencontrait pas les normes de sécurité actuelles de la province. Le Lac Brassard, qui fait partie du bassin versant de la rivière Blanche, est situé entre le lac Dam et le lac McGregor. Alors que le barrage en amont du lac (à la sortie du lac Dam) a été pris en charge et réparé par la municipalité avec une subvention du gouvernement provincial en 1971, l'étape de réfection du barrage où le lac Brassard se déverse dans le lac McGregor n'a jamais été réalisée. Le barrage Brassard-McGregor n'a pas été réparé depuis des années à cause d'un litige entre la province, la municipalité et le Groupe Katimavik Inc. (une des familles résidant autour du lac) quant à la propriété du barrage. Le Groupe Katimavik Inc. n'a jamais reconnu être le propriétaire du barrage.

Les résidants et l'ALBA tentent depuis bientôt 20 ans de trouver une solution à l'impasse, afin que les réparations puissent être effectuées et pour que le barrage rencontre les normes actuelles de sécurité. Depuis l'élection du maire Lafrenière et des conseillers municipaux Jacques Laurin et Jules Dagenais des districts concernés, il y a engagement actif de la part de la municipalité afin de trouver une solution conjointe à la réfection du barrage. L'appui de la Fédération des Lacs, de son président et l'exécutif, des présidents des autres associations de lacs a aussi apporté un souffle d'énergie renouvelée dans la lutte pour préserver le barrage et le lac Brassard. Ces derniers ont apporté leur appui, car ils sont convaincus que le barrage est essentiel à la vie de la communauté, à son approvisionnement en eau potable et à la survie d'un éco-système qu'il a permis de développer depuis plus de 150 ans.

Un barrage centenaire qui a contribué au développement économique, social et culturel de la région

L'historique du barrage remonte à l'époque 1832-1842, alors que Justus Smith qui était propriétaire de la Bourgade de la Blanche a fait endiguer les eaux de la rivière Blanche qui forment les lacs Dam et Brassard, créant le barrage du Grand Lac Dam et le barrage du petit Lac Dam (Brassard). Dix ans plus tard, l'entrepreneur forestier J.A Perkins a acheté les deux lots où se situent ces barrages pour y exploiter le bois (le village de Perkins a été nommé en son nom).

En 1907, les frères Blackburn ont racheté ces mêmes terrains et exploité une petite centrale hydroélectrique au barrage Brassard-McGregor dans le but de fournir l'électricité requise pour l'opération des mines de mica qui ont été exploitées pendant 35 ans. C'est cette structure imposante en béton et poutrelles de bois qui existe encore aujourd'hui et que l'on peut admirer de la route 366 (à 7 km au nord de Perkins).

En 1942, les frères Blackburn ont mis fin à l'exploitation de leurs mines et revendu les

terrains aux Pères Oblats, dont le but était d'en faire un camp d'été pour les étudiants scolastiques. Le lac Brassard est ainsi devenu un lieu de retraite spirituelle et religieuse jusqu'en 1969. Les pères Oblats ont d'abord loué et ensuite vendu la propriété afin de permettre la création du camp d'été Katimavik (mot inuit qui signifie « lieu de rencontre ») pour les jeunes garçons et filles de 6 à 16 ans. Pendant les 25 ans de la vie du camp Katimavik (1968-93), plusieurs dizaines de milliers jeunes et familles de la région ont fait l'apprentissage du canot, du camping et de la voile, de l'escalade et du ski de fond et même des sciences naturelles. Ils ont appris à aimer la nature et la protéger. Des milliers de personnes ont savouré les spectacles présentés dans la chapelle transformée en centre d'arts et de culture et en théâtre d'été, les repas en famille à la grande sucrerie, de même que la détente et le renouvellement au spa.

Les résidants du lac Brassard poursuivent encore ces traditions aujourd'hui: ils ont été parmi les premiers à s'entendre pour maintenir le lac comme étant un lieu 'sans bateaux moteurs' où les jeunes et les moins jeunes peuvent nager et faire du canot-Kayak en toute sécurité; un lieu de rencontre ou des artistes partagent la beauté du lac et accueillent à chaque année des ateliers de poésie, de rédaction, de peinture et de dessin; un lieu de ressourcement pour les jeunes et les moins jeunes.

Un milieu écologique à protéger

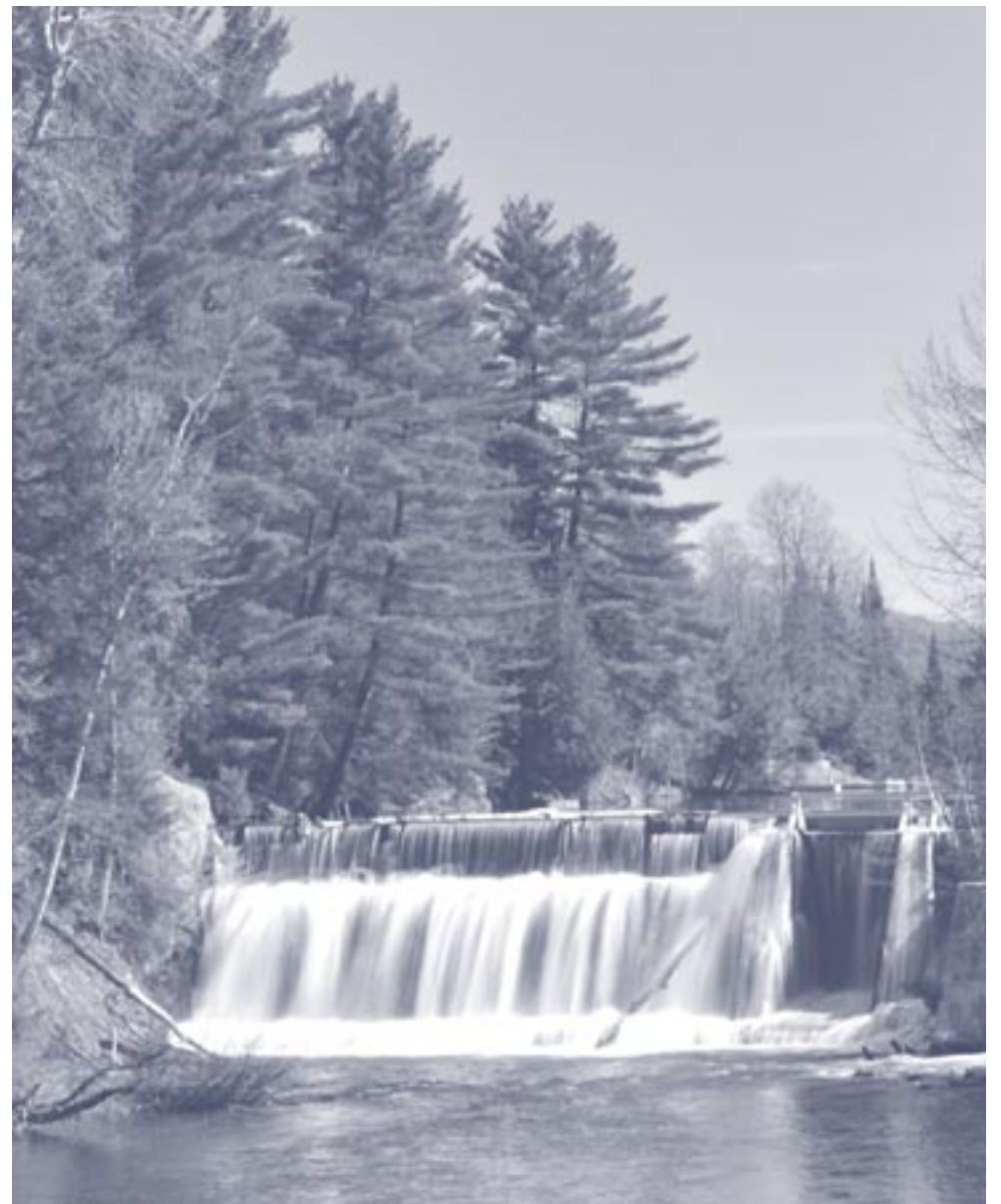
Le lac Brassard fait partie du bassin versant de la rivière Blanche. Le lac formé par les deux barrages, un en amont et l'autre en aval contribue à l'oxygénation de l'eau du lac Dam qui se déverse éventuellement dans le lac McGregor. La qualité de l'eau est évaluée à chaque année et les résultats démontrent systématiquement un taux de clarté élevé et parmi les plus bas niveaux de phosphore des lacs de la région.

Les résidants du lac Brassard participent activement aux campagnes de protection des rives, de plantation d'arbres et d'amélioration de la qualité de l'eau menées par la Fédération des lacs de Val-des-Monts. Plusieurs espèces, dont certaines doivent être protégées en vertu des lois provinciales, vivent et se reproduisent dans le lac Brassard, par exemple des centaines de tortues serpentes et peintes.

Une communauté de résidants ont fait du lac Brassard leur chez-soi

Venez au lac Brassard et vous y trouverez une communauté de gens ordinaires amoureux de la nature ont fait du lac Brassard leur chez soi et y vivent à plein temps : un infirmier, une secrétaire et leurs enfants; un professeur d'école secondaire et sa famille; un entrepreneur en construction, des retraités, des artistes, un nageur longue distance, des familles qui envoient leurs enfants à l'école de Val-des-Monts. Une communauté de bouddhistes d'origine vietnamienne a établi un lieu de retraite au lac, dans la tradition des Oblats. Enfin, le lac Brassard est le siège social d'une des plus importantes PME en fourniture d'équipements orthopédiques au Québec.

Ces résidants se sont hypothéqués et ont investi leurs économies pour bâtir ce chez-soi, plusieurs dépendent de l'existence du lac pour s'approvisionner en eau potable et luttent pour protéger le barrage et le lac pour les générations à venir.



Le barrage Brassard-McGregor.

Un sursis temporaire est accordé

Un dialogue soutenu avec la municipalité de Val-des-Monts et les instances provinciales ainsi qu'une campagne de communication médiatisée menée par les résidants du lac Brassard et appuyés par des présidents des lacs environnants membres de la Fédération des lacs de Val-des-Monts ont fait valoir aux décideurs des instances gouvernementales à tous les niveaux que le barrage Brassard-McGregor n'est pas un simple barrage parmi d'autres en besoin de réfection : il est unique et il mérite d'être préservé. Le député provincial, Ministre du transport, Norm MacMillan a ajouté sa voix à celles de la communauté et de la municipalité pour faire valoir les enjeux de la décision de démanteler le barrage en plein hiver, privant ainsi les résidants d'eau potable.

Suite à toutes ces représentations, le Centre d'expertise hydrique de Québec du MDDEP réévalue temporairement sa décision temporairement de démanteler le barrage en mars. Des mesures intérimaires ont été adoptées : ils ont enlevé une poutrelle du barrage, réduisant le niveau du lac de 2 pieds, afin de réduire la pression sur le barrage pendant la fonte des neiges. Un sursis d'exécution a été accordé aux résidants jusqu'au 15 août à condition que :

- la municipalité fasse des inspections régulières, ce que la municipalité a accepté;

- l'ALBA fasse faire une étude d'ingénieurs ainsi que des plans et devis pour une réparation abordable;
- que soit réglée la question de la propriété du barrage. L'Association a émis en début avril, un appel d'offre à des firmes d'ingénieurs crédibles auprès du Centre d'expertise hydrique de Québec, pour une solution d'envolement ou autre solution technique abordable qui rencontreraient néanmoins les normes de sécurité de la province.

La lutte n'est pas terminée et nous avons besoin de votre appui

Le barrage Brassard-McGregor et le lac Brassard sont des joyaux de Val-des-Monts. Les résidants et l'ALBA poursuivent tous les efforts nécessaires pour que soient préservés le barrage et le lac Brassard. L'ALBA compte sur l'appui continu du député Norm MacMillan, du Maire Lafrenière et des conseillers municipaux pour que les conditions posées par le Ministère soient rencontrées d'ici l'échéance du 15 août. Vos lettres d'appui à l'effort collectif pour trouver une solution durable seraient grandement appréciées. Vous pouvez les faire parvenir au maire Lafrenière (JeanLafreniere@val-des-monts.net) et à M. Norm MacMillan, député provincial (ministredelegue@mtq.gouv.qc.ca).

Les membres de l'ALBA feront une présentation à la prochaine journée sur la qualité de l'eau, le 17 juin 2012. Venez nous rencontrer pour en apprendre plus. ■

Nom de Plume

Par Christian Friis (traduction : Roch Beauparlant)

Dans chaque numéro des *Échos de nos lacs*, *Nom de Plume* met en vedette une espèce d'oiseaux de la région. Cette chronique porte sur les principales caractéristiques permettant de reconnaître l'espèce et contient des remarques relatives à son cycle biologique, dans le but de nous familiariser avec notre faune ailée.

Le Grand Harle (*Mergus merganser*)

Pour des générations de Canadiens, la sauvagine représente une source d'inspiration artistique, une manière d'assurer sa subsistance et évoque un type d'activité sportive. L'observation d'oiseaux et la chasse comportent beaucoup de similitudes – tandis que les chasseurs épaulent leur arme, les observateurs d'oiseaux s'arment de leurs stylos et de leurs carnets. La chasse est une industrie d'importance au Canada, générant des milliards de dollars annuellement. M'étant récemment mis au tir, je prévois m'adonner à la chasse à la sauvagine cette année. Ce sera fantastique de pourvoir aux besoins de ma famille tout en profitant de ce que j'aime le plus dans la nature – l'observation d'oiseaux!

La sauvagine comprend les canards, les cygnes et les oies. Il existe 49 espèces de sauvagine en Amérique du Nord. Les lecteurs de ce bulletin

reconnaîtront le Grand Harle comme étant l'un des canards pouvant être aperçu avec un grand nombre d'oisillons à sa remorque juin venu. En tant que l'une des espèces ayant été suggérées par un lecteur du dernier numéro, je crois que celle-ci constitue un bon choix pour notre deuxième espèce de *Nom de Plume*.

L'un des trois harles qui habite l'Amérique du Nord, le Grand Harle est le plus gros. Avec son espèce sœur, le harle huppé (*Mergus serrator*), il est répandu partout sur l'hémisphère nord. Seul le harle couronné (*Lophodytes cucullatus*) est limité à l'Amérique du Nord. Se nourrissant principalement de poissons (l'une des raisons pour laquelle les harles ne sont pas un choix populaire auprès des chasseurs; leur chair ayant un goût de poisson), le bec long, mince et orange écarlate du Grand Harle est pourvu de saillies aiguisées, qui ressemblent à des dents, et qui l'aident à maintenir sa proie de prédilection. En vol, tous les sujets laissent voir une plaque blanche sur l'aile, bordée de noir à partir du tiers de l'extrémité de l'aile. Les mâles adultes prêt à l'accouplement possèdent une tête verte et un cou, des côtés et un dessous blanc sans fioritures, ainsi qu'un trait noir sur les côtés du dos. Les femelles possèdent une huppe brun rouille, courte et ébouriffée. Elles ont un menton, un ventre et des flancs blancs,



Grand Harle (mâle et femelle)

ainsi qu'une poitrine, un dos, des ailes et une queue gris ardoise. Les mâles non prêts pour l'accouplement et les oiseaux juvéniles ressemblent beaucoup aux femelles, hormis le fait que les mâles non prêts pour l'accouplement possèdent une huppe plus courte que les femelles.

Différencier le Grand Harle du harle huppé peut représenter un défi, mais la connaissance d'un certain nombre de traits caractéristiques nous aide dans cette tâche. Les Grands Harles possèdent une huppe plus courte, lisse et brillante, et ont une poitrine blanche. Les Grands Harles mâles exhiberont également des côtés blancs, et les femelles ont toujours un menton blanc.

Durant la saison des amours, le Grand Harle préfère les grands lacs et les rivières bordées par une forêt. Ils nichent dans les cavités des arbres, ou dans un nichoir lorsque disponible. Le Grand Harle tapisse le nid de plumes prises

à même sa poitrine, et pond entre six et dix-sept œufs, généralement de huit à douze. Après environ 28 à 35 jours d'incubation, les oisillons commencent à découvrir le monde habituellement la journée suivant l'éclosion. Les mâles ont tendance à abandonner les femelles peu après la nidification, et le début de l'incubation, pour se rassembler en de grandes bandes avec d'autres mâles pour ensuite migrer à l'automne. Les adultes ne nourrissent pas les oisillons, ces derniers étant plutôt autosuffisants et plongeant pour capturer leur propre nourriture. Leur diète est composée surtout d'insectes aquatiques au début; ils capturent des poissons et d'autres proies, telles que des grenouilles, des petits mammifères et des mollusques à partir de leur douzième journée. Autour de la soixantième ou soixante-dixième journée, les jeunes sont en mesure de prendre leur premier envol et commencer leur propre vie. Ils atteindront la maturité sexuelle après deux ans.

Le Grand Harle migre seulement si les eaux qu'il habite gèlent durant la période internuptiale, ce qui est le cas chez nous. Ils vont généralement rechercher des grands lacs ou des rivières d'eau douce, des réservoirs dans le centre des États-Unis ainsi que le long des côtes, et certains endroits sur le Lac Ontario. Puisque le Grand Harle se situe au sommet de la chaîne alimentaire, il est un bon indicateur environnemental de la présence de polluants ou de l'acidification des lacs. Si vous avez des questions concernant les oiseaux de notre région, ou pour suggérer une espèce focale pour la prochaine édition, écrivez-moi à friis.christian@gmail.com. ■

Mise à jour du projet des éoliennes du lac McArthur

Par Linda Brière, lac McArthur

Dans la dernière édition de l'*Échos de nos lacs*, nous vous avons donné des informations sur les différents types de système d'aération utilisés pour réduire et contrôler le myriophylle à épis et plus précisément sur la technologie des éoliennes avec rocher aérateur et tuyaux perforés. Cet article a soulevé de nombreuses questions par rapport aux possibilités d'installer ces éoliennes dans le lac McArthur. Nous nous sommes questionné à savoir comment nous pourrions utiliser ce système dans une baie au sud de notre lac avec des dépôts limoneux au fond et alimentée en plus par un tributaire? Comment ancrer la tour de l'éolienne dans une zone marécageuse et en eaux peu profonde? Par ailleurs, à l'extrémité sud du lac, la présence d'une pente très abrupte ne se prête pas non plus à la mise en place d'une plate-forme pour une éolienne. En ce qui concerne l'abattage des arbres pour la mise en place d'éoliennes pour profiter au maximum des vents dominants de l'ouest, il y a là aussi des préoccupations dont il faut tenir compte.

Mélanie Renaud, coordinatrice de la Fédération des Lacs, a réalisé l'ébauche d'une étude de lac où la faune et la flore ont été décrites suite à une visite effectuée en présence de Susan Jurkowski, présidente de l'Association lac McArthur, l'automne dernier. Elles ont caractérisé et localisé les herbiers aquatiques en mettant l'accent sur les espèces envahissantes, dont le myriophylle à épis. Les données recensées ont été transposées sur une carte de manière à illustrer l'envahissement du myriophylle à épis. Près de 75 % du périmètre du lac est affecté à divers degrés par la présence du myriophylle ce qui représente de 15 à 20 % de la surface totale du lac. Les endroits les plus affectés sont principalement

à l'extrémité sud et autour des îles. Toutefois, l'étude de caractérisation doit être peaufinée avant d'être soumise pour une demande de certificat d'autorisation pour l'implantation d'une éolienne.

Mélanie a envoyé trois communications différentes afin d'obtenir l'aide d'un biologiste en Décembre 2011 et Janvier 2012. Nous avons reçu une réponse de deux biologistes de la ville de Québec et Trois-Rivières qui seraient intéressés à venir rencontrer Mélanie et des représentants de l'exécutif du Lac McArthur afin d'effectuer une visite pour étudier les résultats du Lac Lola au début de l'été. Cette visite permettra au groupe de constater de visu, les avantages des éoliennes avec rocher aérateur et avec le système de tuyaux perforés et ainsi de diminuer les préoccupations envers cette technologie. Selon M. Bertrand, président de l'association du lac Lola et Mélanie, les résultats en ce qui concerne la réduction et l'élimination du myriophylle à épis sont indéniables. M. Bertrand est tout à fait favorable à nous recevoir chez lui et à répondre à nos questions.

Des recherches afin de retrouver des études antérieures sur l'implantation et l'efficacité des éoliennes au Lac Lola sont toujours en cours. Ces études permettraient de soutenir l'initiative du lac McArthur et de faciliter la réalisation de nouvelles recherches par un biologiste.

Un autre biologiste et deux étudiants de l'Université de Trois-Rivières pourraient aussi venir compléter les résultats obtenus cet été dans le cadre de leurs études sur les systèmes d'aération.

Susan a fait appel à divers fabricants afin d'identifier le type d'installation le mieux adapté au lac MacArthur. Les fabricants désirent également visiter le lac afin d'évaluer les besoins réels. Des demandes de soumissions ont été réalisées pour estimer le coût des tuyaux perforés nécessaires pour traiter efficacement les zones proches du fond du lac. Après avoir analysé la carte du lac, les fabricants ont recommandé la mise en place d'un système compresseur électrique pour aérer la partie sud du lac en raison de la configuration du terrain. Par contre, il est important de savoir que le bruit occasionné par le compresseur électrique peut représenter une pollution auditive plus importante, si l'on compare avec une éolienne. Cependant, il semblerait qu'il est possible de se procurer une caisse insonorisée pour éliminer le bruit.

Une autre option prometteuse pour les lacs du Québec est ce projet expérimental de placer des tapis de jute biodégradables au fond du lac. Un projet pilote est actuellement en cours au lac Pémichigan. Les résultats sont attendus avec impatience. Espérons que cette nouvelle approche sollicite l'intérêt d'autres biologistes à en faire l'essai d'ici là.

Les propriétaires à l'extrémité sud du lac McArthur ont soulevé les préoccupations suivantes:

- Le vent dominant souffle sur le lac en provenance de l'ouest et du nord-ouest vers la rive sud et les baies qui reçoivent le plus de vent sont bordées d'arbres. Les propriétaires ne croient pas que l'abattage d'arbres soit une option, car il

faudrait couper beaucoup de gros arbres pour ouvrir un carré satisfaisant pour une éolienne. De plus, la coupe d'arbre ne va pas de pair avec la protection du couvert végétal des bandes riveraines et les riverains ne souhaitent pas arriver à cette alternative.

- Est-ce qu'il y a des activités causant du sillage nautique près x près du site d'aération au lac Lola? Cela pourrait avoir une grande incidence sur l'efficacité du contrôle du myriophylle.
- Combien de propriétaires ont été impliqués dans la mise en place des éoliennes? Il s'agit de questions juridiques juridiques dont il est important de tenir compte.
- Est-ce que l'efficacité des éoliennes peut être réduite si celles-ci ne fonctionnent pas toute l'année? Il y a très peu de résidants à temps plein sur le lac McArthur pour effectuer la surveillance, d'autant plus que nous aurions probablement besoin de plusieurs compresseurs à l'extrémité sud. Deux entreprises qui ont analysé les contraintes du lac ne recommandent pas l'utilisation d'éoliennes.
- Une autre préoccupation est au niveau de la superficie. Le lac McArthur est beaucoup plus grand que le lac Lola et plus profond avec un fond très vaseux à l'extrémité sud. Sur cet aspect, il serait intéressant d'obtenir l'avis des biologistes.

Sur la base de ces considérations et en attendant de rencontrer et d'obtenir un rapport des biologistes, nous préférons attendre d'être mieux informés avant de prendre une décision finale.

Notez que les résidants de deux autres baies ont manifesté leur intérêt dans le projet à l'extrémité sud, mais toutefois ces endroits ne sont pas les meilleurs pour l'implantation d'une éolienne.

Plusieurs courriels ont été envoyés suite à la parution du précédent article. Plusieurs riverains provenant aussi de l'extérieur de Val-des-Mont s'interrogent sur le sujet et demandent plus d'informations. ■

Tous ensemble pour la santé de nos lacs!

Par Mélanie Renaud, coordonnatrice à la Fédération des lacs de Val-des-Monts



Mélanie Renaud, coordonnatrice à la Fédération des lacs de Val-des-Monts.

Val-des-Monts est une région privilégiée pour son paysage, sa diversité et les innombrables ressources naturelles qu'elle offre à ses citoyens et villégiateurs. Un territoire avec plus de 120 lacs, sillonnés de cours d'eau, de milieux humides et de splendides collines dans une même municipalité, voilà une richesse inestimable! Malgré cela, cette richesse renouvelable n'est pas sans être fragile, voir même vulnérable. Comment se porte la santé de nos lacs actuellement? Est-ce qu'il y a des sources de pollution, des foyers d'érosion dans le bassin versant des lacs de Val-des-Monts? Que pouvons-nous faire pour améliorer la qualité de l'eau et transmettre cet héritage naturel à nos enfants? C'est pour répondre à toutes ces questions que la Fédération des lacs de Val-des-Monts démarre pour l'année 2012 le « Projet de gestion intégrée de l'eau des lacs de Val-des-Monts par bassin versant » (PGLVDM). Pour ce faire, nous aurons besoin la collaboration et de la participation de tous. Il sera question ici d'ateliers de formation sous forme de capsule vidéo, de soutien financier et matériel, d'accès aux lacs et de la participation des bénévoles.

Pour la réalisation du projet, un comité d'une quinzaine de bénévoles a vu le jour à l'automne dernier, composé de riverains des lacs de Val-des-Monts, mais aussi de conseillers municipaux et de responsables et biologistes de l'Agence de bassin versant des 7 Rivières (ABV des 7), le *Groupe de travail du PGLVDM*. De plus, un partenariat a été créé avec l'ABV des 7 (www.abv7.org).

De façon plus concrète, la Fédération des lacs de Val-des-Monts démontrera sa présence sur le terrain cet été. Nous souhaitons réaliser avec l'aide de bénévoles, des études écologiques telles que des inventaires d'herbiers aquatiques et d'espèces envahissantes, de barrages et indices de présence du castor, d'espèces à

mobilisées. C'est pour cela que nous faisons appel à vous pour assurer la réussite de cet ambitieux projet. Nous avons besoin de votre aide pour réaliser les inventaires terrains, nous permettre l'accès aux plans d'eau et aussi pour partager vos embarcations avec les biologistes, techniciens et stagiaires de la Fédération et de l'ABV des 7. De plus, la Fédération diffusera des ateliers de formation sous la forme de vidéos qui auront pour thème la gestion et l'amélioration de la qualité de l'eau des lacs. Ces formations permettront aux riverains d'approfondir les connaissances dans des domaines tels que la planification stratégique et la gestion de l'écologie de leur lac, en plus d'enrichir leurs compétences en leadership et en gouvernance. À titre d'exemple, elles pourraient permettre aux associations d'être mieux outillées pour mettre en place des projets tels que les « Capitaines de baies » soit un projet de sensibilisation de la population aux bonnes pratiques environnementales, à la pratique de villégiature responsable et au respect des règlements municipaux. À cet effet, des fiches d'inventaires terrain et une trousse de lac leur seront également remises. Ils pourront servir de *document en ligne* permettant la mise à jour annuelle des données recueillies sur le terrain.

Dans le but d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de solidifier sa capacité à effectuer le suivi de la qualité de l'eau des lacs et la promotion des bonnes pratiques environnementales auprès des utilisateurs, la Fédération des lacs de Val-des-Monts pourrait faire l'achat de GPS de poche auprès de la Mountain Equipment Co-op (MEC). Cette subvention de la MEC permettrait à la Fédération d'acquiescer un GPS de poche pour chacune de ses associations de lacs. De plus, la demande

d'une sonde multi-paramètre pour effectuer la physico-chimie des lacs ainsi que d'un logiciel de géomatique pour compiler les données terrains en cartographie a également été déposée. Ainsi les bénévoles des associations de lacs pourront enregistrer leurs propres observations à l'aide du GPS et transmettre leurs données à la Fédération afin de les compiler dans leur étude de lac.

De plus, une subvention pour supporter financièrement le projet afin de défrayer les coûts pour la rémunération des professionnels, les coûts de laboratoire et le matériel, a également été déposée auprès de la Municipalité de Val-des-Monts. Au moment de rédaction de cet article, le projet était toujours à l'étude et en attente d'une réponse. D'autres demandes de subventions sont aussi à prévoir sous peu avec la participation des associations de lacs.

Somme toutes, le message vous est lancé : Tous ensemble pour la santé de nos lacs! Afin de concrétiser cet ambitieux projet nous avons besoin de votre collaboration et votre participation. Tous les petits gestes comptent. Vous habitez une résidence en bordure d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide? Vous souhaitez vous impliquer ou vous souhaitez qu'on s'occupe de la qualité de votre plan d'eau? Vous aimeriez qu'on vous fasse parvenir les ateliers-vidéo? C'est très simple. Vous n'avez qu'à nous faire part de votre intérêt et nous faire parvenir vos coordonnées auprès de Mélanie Renaud par courriel à federationlacsvaldesmonts@gmail.com ou par téléphone au 819-661-1332. Nous vous ferons part des rencontres à venir. En espérant vous compter parmi notre équipe, nous vous souhaitons un bon été à tous! ■



Bon jusqu'à la dernière goutte – Deuxième partie

La traversée épique de nos lacs à la nage, édition 2011

Par Rick Taylor, Lac Brassard (traduction : Louis Der Boghossian, TCI Inc.)

Portrait de Rick Taylor pour son article

« What's Harder than Swimming to Cambodia? », illustration par Mark Cabuena.



« La journée était belle et il lui semblait qu'une longue nage pouvait augmenter et célébrer sa beauté. »

– Traduction libre, *The Swimmer* de John Cheever

Après avoir nagé dans 10 des 30 lacs de la Fédération des lacs de Val-des-Monts, Dale et moi nous nous retrouvons au Lac Bataille. Elle fait glisser son kayak le long de la rampe de mise à l'eau, puis nous piquons droit vers l'autre bout du plan d'eau, en direction d'un ponceau en aluminium de 10 pieds de diamètre donnant accès au lac Rhéaume. En passant à hauteur d'un quai voisin fréquenté par des pêcheurs, je crie : « Alors, ça mord? ». « NON! » me lancent-ils. Tout en pointant mon doigt vers le fond, je leur précise : « Vous savez, il y en a des gros ici! ». Il n'y a que quelques pieds d'eau dans ce lugubre ponceau. De l'autre côté, je dois emprunter un long chenal dont les hauts-fonds ont l'allure d'un cimetière de bois flotté qui rappelle les abysses océaniques dans *Pirates des Caraïbes*. J'accélère le mouvement autant que je peux, essayant de respirer tout en m'étirant au maximum afin de toucher le moins possible le fond boueux. Enfin, je me retrouve dans les merveilleuses eaux libres du lac Rhéaume et mets le cap sur l'extrémité du plan d'eau, contournant quelques îles au passage avant de dessiner une boucle pour revenir au lac Bataille. Dale a demandé à Mike et à Bruce Mc Mullen de me permettre d'accéder à leur quai pour que je puisse traverser la péninsule à pied et ainsi éviter de devoir repasser dans le chenal empli de bois flottants, puis dans le ponceau. Dale me rejoint de l'autre côté du ponceau. Je me remets à l'eau et rallie l'autre bout du lac Bataille, 8 km plus loin, où nous faisons halte chez notre amie Diane. Alors que nous sirotions un verre sur le quai, une tortue serpentine attaque une famille de canetons et c'est à coups de rames que nous devons repousser l'assaillante. Chemin Blackburn, un couple, assis sur le perron d'une maison ornée du fleurdelisé et de l'étendard des Canadiens de Montréal, m'indique la route à suivre pour atteindre le Lac Barnes. Après m'être garé sur la route, je plonge en eau peu profonde, au milieu des herbes, pour finalement émerger de l'autre côté telle une « créature des marais ». J'y suis accueilli par une femme, porteuse d'une grande enveloppe, qui semble appartenir à la patrouille maritime. Après avoir entendu parler de moi par le couple du chemin Blackburn, elle cherchait à me mettre la main dessus parce qu'elle voulait écrire un article sur mon parcours à la nage en vue de la prochaine réunion de son association. Faire la tournée des lacs à la nage, c'est un peu comme faire la tournée des bars... l'expérience est grisante au point que, par une des matinées les plus chaudes de l'été, Dale et moi décidons d'« ingurgiter » quatre lacs de suite. En arrivant au Lac Hardwood, Dale me fait remarquer que chaque lac a son couple de huards. Je nage gaiement avec les huards sur un kilomètre et, même si le lac est petit, malgré sa bonne cinquantaine de chalets, je n'y vois personne, ce qui n'est en soi ni bon, ni mauvais.

Au Lac Champeaux, un couple nous permet d'accéder à sa plage. Son coin de lac n'est pas sans me rappeler le jardin d'eau de Monet, à Giverny. Malheureusement, il m'a fallu un certain temps pour m'extirper des feuilles de nénuphar et des mauvaises herbes et pour me retrouver, enfin, dans les eaux chaudes et laiteuses du lac. Ce plan d'eau est petit, il n'empêche qu'on y trouve quatre bateaux à moteur que personne, apparemment, n'a le droit de piloter tôt le matin et en fin d'après-midi. Alors que nous faisons le

tour en voiture du petit lac Achigan, nous passons à hauteur de deux chiens chows-chows, enchaînés. Comme ils semblent féroce ment enclins à se mettre un nageur en Speedo sous la dent, nous continuons pour nous arrêter non loin d'un homme se tenant près de l'eau. Sa chienne Maggie, qui aime pêcher dans le lac, est si occupée à farfouiller dans les eaux peu profondes, qu'elle remarque à peine mon plongeon. L'eau du lac est fraîche. Il n'y a pas trop de chalets sur le bord. Voyant une femme qui fait gentiment glisser une fillette à la surface de l'eau, je m'écrie : « Magnifique journée pour une leçon de natation! » Le lac Saint-Germain dispose de son propre gardien, Mark, qui vit près de la rampe de mise à l'eau. Pieds nus et ne portant pas de chemise, il nous salue et se dit ravi que j'aie entrepris une tournée des lacs à la nage. « Cher Mark, vous devez être le seul garçon de plage rémunéré de Val-des-Monts ». Dale a sauté dans l'eau pour se rafraîchir et bien que ce lac soit un des plus propres de la Fédération, près du quai, le fond est jonché de matières organiques semblables à la farce d'une dinde. Dale ne traîne pas et réintègre vite son cher kayak. Je nage pendant des kilomètres autour des îles, en direction du nord, puis près de la ligne de démarcation entre Val-des-Monts et Denholm, j'oblique vers le sud en longeant l'autre côté des îles où l'eau est beaucoup plus profonde. La nature intacte du lac Saint-Germain donne l'impression qu'on est toujours à l'ère glaciaire. Ça fait des kilomètres que je suis dans l'eau et que je bois du Gatorade toutes les demi-heures, quand nous avons la chance de tomber sur un jeune couple rayonnant de santé, entouré de ses enfants, qui nous invite à boire, sur le quai, une bière accompagnée de croustilles de maïs. À la fin du mois de juillet, à la veille d'un autre périple de quatre lacs, on présentait la « Semaine annuelle du requin » à la télévision. Après avoir pratiqué le surf et nagé dans les eaux les plus infestées de requins de la planète, je me réjouis à chaque fois de nager à Val-des-Monts. Et cela ne m'a même pas dérangé de nager dans ce lac marécageux et inhabité qu'est le Lac à la Truite, rêve de tout bon original gourmand de plantes aquatiques.

Au lac Clair, un homme prénommé Guy, propose à Dale d'emprunter son kayak à cause des bateaux moteur. Alors que je contourne une île boisée située au milieu du lac, les hors-bord et les jet-skis aux moteurs vrombissants se rapprochent de moi à un point tel que je peux goûter à leur essence. En faisant le tour de l'extrémité supérieure de l'île, nous croisons Lise à bord de son kayak. Elle nous confie que ses beaux-parents ont construit leur habitation dans les années 1950, à l'époque où il n'y avait que quatre chalets et que, à présent, on en dénombre 104 dont 6 sur l'île. Elle ajoute que l'eau du lac est si pure qu'on peut sans problème la boire directement. Au lac Petit-Clair, une belle petite famille prend le soleil sur sa terrasse en compagnie de son chien Ruby, mélange de Saint-Bernard et de Terre-Neuve, de la taille d'un mammouth laineux. Tenant de manière courtoise mes lunettes et mon bonnet de bain australien jaune, je m'enquiers de la résistance de la laisse du chien. Quant aux enfants, ils ne semblent pas se demander pourquoi on a autorisé une personne sans gilet de sauvetage à plonger seule dans un lac étrange. En nageant autour de ce petit lac quasi privé, je n'aperçois qu'une douzaine d'autres chalets, mais j'entends le rugissement des bateaux à moteur provenant du lac Clair, tout à côté. Il y a plusieurs années, j'ai nagé dans le lac Marble avec mon camarade de l'université Carleton, écrivain de surcroît, Armand Garnet Ruffo, dont le livre, *Grey Owl : The Mystery of Archie Belaney*, a été porté à l'écran avec, en vedette, l'ex-James Bond, Pierce Brosnan. Armand a depuis vendu sa propriété. Dale et moi faisons donc le tour jusqu'à ce que je reconnaisse le terrain d'Armand. Un homme dans une maison en rondins grandiose nous offre d'utiliser son quai. Dale est restée assise près de l'eau pendant que je nage dans le lac Marble, tout en longueur. À un moment donné, je m'engage dans un étroit chenal qui finit par déboucher sur une baie

profonde où Armand et moi avons passé un peu de temps, assis sur des rochers monolithiques, au pied d'une falaise verticale. Voilà un autre lieu mystérieux qui prédispose à réfléchir longuement sur les origines du monde. Avant de m'attaquer au lac Saint-Pierre, nous prenons la voiture jusqu'au lac Macmillan, qui se trouve à proximité, pour un plongeon de mise en train. Derrière la ferme, datant de 1852, de la famille Steele, il y a des champs de foin et une grange. Dale me dépose là et je nage jusqu'à l'extrémité où elle me récupère pour que nous puissions nous rendre en voiture jusqu'au chalet du président de la Fédération, Michel Francoeur, à l'extrémité inférieure du lac Saint-Pierre. Dale lui a emprunté deux kayaks et elle en remorque un qui me permettra de revenir à la pagaie depuis l'extrémité nord du lac. Michel, un nageur et un skieur nautique accompli, m'accompagne pendant 10 minutes jusqu'au pont métallique vert de la route 307 où nous posons tous deux dans l'eau et prenons des photos un tantinet farfelues, avant de nous dire au revoir. Je poursuis mon périple sur 4 km vers le nord, en essayant de rester à flot malgré la houle engendrée par un défilé de bateaux à ponton, de bateaux tirant des skieurs ou des planchistes et de jet-skis. Un passager d'un des bateaux nous avertit qu'il y a un poisson mort en amont, mais je perçois déjà les miasmes et même la sapidité caractéristique d'un organisme en décomposition, celui d'un brochet de 15 livres. C'est un peu comme si je rencontrais le cadavre d'un compagnon de route. Nous croisons une kayakiste enthousiaste qui demande à Dale : « C'est LUI? C'est bien LUI, le NAGEUR? » Dale a maintenant une compagne, Barb Cullen, avec qui elle peut papoter tout en se dirigeant vers l'extrémité nord du Lac Saint-Pierre d'où j'émerge; j'engloutis une autre Gatorade, avale une barre de granola et m'installe dans le kayak supplémentaire. Sous un soleil éclatant, nous naviguons tous trois de conserve le long de la berge sculptée par les eaux, jusqu'à ce que Barb nous dise au revoir de sa maison riveraine tandis que nous continuons jusque chez Michel.

Au lac Saint-Antoine, un jogger nous invite sur son quai. « Le lac est alimenté par des sources et l'eau est si pure qu'on peut y tremper son verre et en boire comme ça », nous affirme-t-il. En nageant jusqu'à l'extrémité marécageuse, à proximité d'un vieux bâtiment désaffecté ayant autrefois abrité un camp d'été dirigé par des prêtres, j'imagine le lac, bien des années plus tôt, rempli de cris d'enfants nageant et barbotant toute la journée... J'imagine encore ces enfants, la nuit, devant le crépitements d'un feu de camp, en train de contempler, émerveillés, le ciel constellé d'étoiles. Claude Bergeron, président de l'Association de Perkin-sur-le-Lac, m'a invité à nager dans le lac Maskinongé. Un ciel maussade annonce le risque imminent d'orages électriques. La pétillante épouse de Claude, Andrea, nous a accompagnés sur le quai et, tandis que Dale et elles se réfugient derrière les moustiquaires d'un abri de jardin, je plonge dans ce lac naturel aux abords peu peuplés. La pluie me martèle le dos et fouette l'eau autour de moi, créant une atmosphère gothique. Je m'entends adapter la célèbre chanson de Gene Kelly qui devient « Swimming in the rain ». Une communauté religieuse vivait à l'autre bout du lac. Je me demande si, autrefois, les prêtres du lac Saint-Antoine vivaient en bonne harmonie avec les religieuses du lac Maskinongé. Au lac Gilmour, nous nous arrêtons à la hauteur d'une pancarte portant l'inscription : Nick's Place. Je ne peux m'empêcher de sourire en voyant le maillot Speedo qui sèche sur la corde à linge. Un type âgé, moustachu, vêtu d'une chemise de travail et d'un Speedo, sort d'une maison en rénovation. « Je nage d'avril à octobre, et j'ai vu une fois un maskinongé de cinq pieds fendre les flots sous mon quai », nous dit-il joyeusement. Dale m'indique qu'elle va rouler en voiture jusqu'à l'autre bout du lac et qu'elle m'y attendra. Je salue Nick et plonge dans les eaux profondes et lisses en espérant apercevoir le légendaire maskinongé. La route qui nous conduit au lac Dodds et McAfee serpente à travers des champs de foin

ondoyant. Dale me dépose au bord du lac McAfee. Je commence par récupérer une canne à pêche gisant par 20 pieds, puis je plonge du quai du propriétaire – qui est tout heureux de récupérer son bien – dans une eau si limpide que je peux voir tout en bas du bois flotté sculpté. À la rampe de mise à l'eau, tandis qu'elle me rappelle que la Fédération exhorte les plaisanciers à nettoyer la coque de leurs embarcations de tout corps étranger, Dale s'agite autour de moi, comme si elle cherchait à me dépouiller d'imaginaires moules zébrées et de myriophylles à épi pour ne pas que j'aille contaminer d'autres lacs. Nous arrivons sans invitation à une cabane en bois, au lac Dodds, où un couple en visite nous accueille. Au lieu de nager vers l'autre extrémité où se trouvent une demi-douzaine de chalets, je me dirige vers les eaux profondes qui baignent une terre domaniale isolée. J'ai le lac pour moi tout seul. Se jouant des nuages bourgeonnants, les rayons éclatants du soleil viennent danser à la surface de l'eau. Je nage dans le bonheur, jusqu'à ce que je heurte une branche d'arbre neuve qui flotte à la surface... rencontre impromptue qui me glace le sang. À la fin d'une journée chaude et sans vent, nous décidons d'entreprendre la traversée de quatre petits lacs du domaine de Perkin-sur-le-Lac. En artiste peintre aguerrie, Dale m'assure que la luminosité sera fantastique. Il nous est d'abord difficile de trouver le lac Louise parce que, sur les cartes, il porte le nom – peu flatteur en anglais – de Sucker. Depuis le seuil de sa porte, une riveraine obligeante, Claire, murmure « Le nageur... » à l'oreille de Dale en lui remettant une carte plus précise des lacs de la région. Je me retrouve en eau peu profonde, au milieu de bancs de vairons chatoyants et je contourne deux îles plates. Les collines verdoyantes bordent le minuscule et exquis Lac à la Truite, qui ne figure pas sur les cartes, lui donne une couleur émeraude. Je me dirige vers un rocher, blanchi par le soleil, où est assis Chris Hemingway, qui n'a rien à voir avec Ernest. Entouré de ses deux jeunes enfants, il trône dans un cadre idyllique, sur une île au milieu du lac. Je les salue et, tandis que Chris et moi parlons du lac et d'Hemingway, je pédale dans l'eau et me fais grignoter les pieds et les jambes par les poissons. Je fais le tour de l'île à la brasse. Chris, lui, prend ses enfants en canot pour rejoindre Dale et sa femme qui bavardent sur le quai de leur propriété.

En fin d'après-midi, à l'heure où le soleil rasant lance des éclats aveuglants, Dale me dépose au Lac des Épinettes que je traverse dans un crawl énergique. Puis, nous reprenons la route pour nous précipiter au minuscule lac du Chevreuil où je ferai mon dernier plongeon, près d'un rivage jonché de jeunes arbres dénudés par les castors. À la brune, je continue à nager en direction des derniers rayons du soleil. Pour la première fois de l'été, mes mains et mes pieds sont engourdis et je ressens des picotements à force d'avoir trop nagé. Le 31 août, je décide de traverser le dernier lac, le MacArthur, et de revenir à mon point de départ via le lac Grand et le lac Dame, ceux-là même par où j'avais commencé mon périple au début du mois de juin. À MacArthur, nous mettons à l'eau le kayak de Dale et je nage autour des îles, le long des falaises boisées, avant de poursuivre jusqu'à un ruisseau et une cascade où nous devons porter pour atteindre la paisible extrémité supérieure du lac Grand. Je parcours à la nage l'eau chaude et lisse du lac en quelques heures sans rencontrer âme qui vive jusqu'à ce que j'atteigne le chenal qui coule sous le pont conduisant au lac Dame. Autrefois, les nageurs de fond terminaient leurs traversées épiques devant des foules de spectateurs enthousiastes. Mais après 3 mois, 30 lacs et 60 km de nage dans les lacs limpides et merveilleux du domaine de Val-des-Monts (sans avoir contracté la fièvre des castors, la dermatite du nageur, la dysenterie et sans m'être laissé entraîner par l'ivresse des profondeurs), la seule personne avec qui je peux partager ces grands moments, c'est Dale, ma beauté aux cheveux longs, dans son kayak rouge.

Près des chutes du Lac Dame, tandis que nous mettons le kayak au sec, je demande à Dale : « Que veux-tu faire l'été prochain? » Dans un sourire, elle me répond : « Et si nous profitons tout simplement de notre propre lac! ». Nous marchons quelques minutes sur la route, puis nous plongeons près de la cascade du lac Brassard pour rentrer chez nous... à la nage. ■

C'est quoi un bassin versant?



Le bassin versant est défini comme un territoire drainé par un cours d'eau, ainsi que tous ses affluents; tous s'écoulant vers un même point appelé « exutoire ».

Ses limites sont naturelles et non-définies par l'homme (crêtes de montagnes et dénivellations du terrain). Il peut chevaucher différentes provinces, MRC ou municipalité. Un bassin versant est en majeure partie alimenté par les précipitations (neige et pluie).

Chacune des gouttes d'eau qui tombe dans le bassin versant atteindra à la fin de son parcours le même écoulement.

Qui s'occupe des bassins versants?

Depuis l'automne 2002, le Québec s'est engagé à promouvoir la gestion intégrée de l'eau par bassin comme priorité dans sa politique nationale. Dans ce but, le ministère de l'environnement du Québec (MDDEP) a créé 40 organismes de bassin versant en 2009 qui participent à la protection de la ressource hydrique sur tout le territoire du Québec méridional.

Il existe 40 organismes de bassin versant (OBV) au Québec qui réalisent chacun un PDE (Plan directeur de l'eau) de leur zone de gestion.

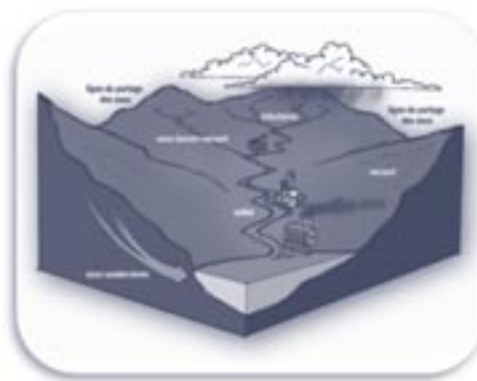
Chaque organisme de bassin élabore un plan directeur de l'eau (PDE), constitué d'un portrait et d'un diagnostic, des enjeux et des préoccupations en matière d'usage et de préservation de l'eau, et d'un plan d'action des projets à élaborer afin de répondre aux problématiques liées à l'eau sur le territoire.

C'est notamment le cas de l'Agence de bassin versant des sept (ABV des 7) qui, depuis 2009, cherche à améliorer la qualité de l'eau à l'échelle des bassins versants de sept rivières : Blanche, Coulonge, Dumoine, Gatineau, Noire, Quyon et une partie de l'Outaouais. Cet organisme représente tous les acteurs liés au milieu aquatique, à la ressource en eau et dont les activités influencent sa qualité. Ceci englobe le secteur municipal, industriel, citoyen, communautaire ou gouvernemental.

Lors de la mise en place du PDE, le gouvernement et les organismes de bassins versants cherchent à sensibiliser et responsabiliser les industries, tout comme les citoyens, au respect et à la protection du milieu aquatique. De par sa structure et son importance environnementale, le bassin versant constitue une importante unité de ressource en eau que l'on cherche à préserver.

Et le fonctionnement des bassins versants?

Tout comme le climat et la géologie, les interventions de l'humain ont des conséquences importantes sur le bassin versant. En effet, tous les produits utilisés, ou les changements de paysages engendrés par l'agriculture, la construction et l'urbanisation apportent des modifications dans le bassin versant. Ce dernier remplit des fonctions essentielles dans l'environnement. Tout d'abord, il recueille et stocke les eaux (notamment dans les lacs), ce qui en fait un réservoir important. De plus, il permet la circulation de l'eau sous la surface du sol, qui va s'écouler et rejoindre les autres cours d'eau. Il constitue surtout un habitat riche et idéal pour un grand nombre d'espèces de faune et de flore. Le bassin versant est aussi utilisé pour l'être humain qui a su l'exploiter



pour s'implanter et créer des emplois, notamment dans le domaine de l'exploitation de l'eau, de production d'hydroélectricité, et de la fabrication du papier.

Un bassin versant correspond à des milliers d'interactions entre la faune, la flore et l'être humain.

De par ses caractéristiques, un bassin versant permet de nombreux et étroits échanges entre ses composantes; que ce soit la faune, la flore ou l'être humain. Tout changement du territoire peut impliquer une modification de l'écoulement de l'eau, ou un transfert de certains polluants dans les différents compartiments du cycle de l'eau.

Un bassin versant abrite un grand nombre d'écosystèmes, notamment aquatiques. Un écosystème se compose de l'ensemble des organismes vivants, des facteurs environnementaux, physiques et chimiques, et des interactions qui les lient entre eux. Ceci implique alors la présence d'un grand nombre d'espèces vivantes très diverses.

Elles entretiennent des liens étroits entre elles et avec le milieu dans lequel elles vivent : le courant, l'oxygénation, la température, la composition chimique de l'eau et des fonds...

Comme l'exprime le dicton « Les petites ruisseaux font les grandes rivières », dans un bassin versant, les différents cours d'eau sont liés entre eux, à la manière d'un système en toile d'araignée. En effet, chaque cours d'eau se déverse ou en alimente un autre en aval, celui-ci en alimente un autre, etc. De ce fait, à la moindre perturbation en amont du bassin, les conséquences se propagent à tous les cours d'eau en aval. C'est notamment le cas lors de pollution. Si – par exemple – un polluant est déversé dans un lac, il se répand dans les ruisseaux, rivières et fleuves connectés, et peut parvenir jusqu'à l'océan (selon le degré de pollution). Les populations qui exploitent la ressource eau pour leur consommation personnelle seront obligées de la traiter en amont de la pollution; des traces de polluants pourront être présentes dans l'organismes de certains animaux ou plantes, qui pourront être transmis aux individus qui les consomment. Ces dérèglements peuvent donc mettre en péril toute la chaîne alimentaire, autant pour la vie aquatique que pour la santé de l'être humain. Les activités récréotouristiques (baignades, activités nautiques) peuvent également en pâtir.

Une pollution dans un cours d'eau ou lac = tout le bassin versant peut en pâtir.

Un bassin versant occupe une place capitale dans la survie des écosystèmes : fragile, sa préservation est devenue une préoccupation obligatoire dans le monde d'aujourd'hui. Pour cela, citoyens, industries, gouvernement ont pour devoir d'agir afin de protéger au maximum la richesse qu'il renferme. ■

Qu'est-ce que la gestion intégrée de l'eau par bassin versant?

La terre que l'on surnomme « La planète bleue » renferme une immense quantité d'eau liquide (océans, mers intérieures, lacs, rivières, eaux souterraines, etc.). En effet, 70,8 % de sa surface est recouverte d'eau, mais saviez-vous que le Canada est l'un des plus grands utilisateurs d'eau par personne dans le monde? Au Québec, l'eau douce couvre près de 10 % du territoire et recèle 3 % des eaux douces renouvelables de la planète. Ici comme ailleurs, divers utilisateurs de cette ressource se disputent les réserves d'eau existantes afin de satisfaire leurs besoins essentiels, d'alimenter le développement économique, de soutenir le milieu naturel ou de pouvoir pratiquer des activités récréatives. Il est nécessaire de concilier ces besoins divergents et de promouvoir une utilisation qui tient compte des avantages sociaux, économiques et environnementaux liés aux ressources en eau. Nous avons donc une responsabilité collective d'agir pour sa protection.

Le gouvernement du Québec, par l'adoption en novembre 2002 de la Politique nationale de l'eau (PNE), amorce une volonté de réformer la gouvernance de l'eau au Québec dans une perspective de développement durable. Ainsi le gouvernement s'engageait à mettre en place la gestion intégrée de l'eau en soutenant

financièrement et techniquement la création d'organismes de bassin versant.

Mais comment cette gestion s'implante-t-elle? Par la réalisation d'un Plan directeur de l'eau.

Le Plan directeur de l'eau est un document de planification qui rassemble les éléments d'information nécessaires à la compréhension des problèmes d'ordre hydrique, environnemental ou territorial de même que les problèmes liés aux conflits d'usages vécus dans un bassin versant. Y sont également intégrées les solutions d'intervention envisagées, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur des ressources en eau.

Pour que la réalisation et la mise en œuvre d'un Plan directeur de l'eau (PDE) soient couronnées de succès, il est important que les acteurs du milieu participent aux différentes étapes du processus. Le PDE est bâti sur les priorités des intervenants et porte une vision quant au devenir du bassin versant pour lequel il est élaboré.

À l'heure actuelle, les 40 organismes de bassins versants en place au Québec ont le mandat d'élaborer un Plan directeur de l'eau à l'échelle des bassins versants existants dans

leur zone de gestion. Mais ce processus se transpose très bien à une échelle plus locale. Tout groupe de citoyens autour d'un lac peut se réunir et dans un désir commun de voir à la santé du plan d'eau, prendre en main la gestion intégrée de l'eau de ce milieu. Cet exercice suscite la rencontre des acteurs, l'échange, l'identification des rôles propres à chacun et le renforcement des capacités dans l'exercice de leurs fonctions.

Au terme du processus, les acteurs du milieu seront outillés quant aux actions à mettre en place. Une série de bonnes pratiques peuvent être instaurées et ainsi tous auront le sentiment d'avoir participé à conserver, améliorer et protéger son milieu lacustre.

N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre organisme de bassin versant. Sachez qu'il n'y a pas de substitut à l'eau et donc qu'il est important de... protéger l'eau, pour la vie! ■



QU'EST-CE QU'UN BASSIN VERSANT?

Un bassin versant est un territoire dont les frontières naturelles suivent les sommets des montagnes et les dénivellations du terrain. Toute l'eau qui se trouve sur ce territoire, sous forme de pluie ou de neige, s'écoule par les ruisseaux, les lacs et les rivières pour se rejoindre et former un cours d'eau principal.

J.B. McCLELLAND & SONS




NOUS VENDONS MAINTENANT / WE NOW SELL

SUN-MAR

Toilettes à compost / Composting Toilets

Nous protégeons l'environnement depuis plus de 25 ans!

Protecting the environment for over 25 years!

En utilisant une toilette à compost Sun-Mar, vous contribuez à la sauvegarde de l'environnement!

- Sans fosse septique
- Sans odeur
- Sans pollution
- Nutriments recyclés
- Sans plomberie
- Solution peu coûteuse
- Économie d'eau

By using a Sun-Mar composting toilet you are doing your environment a huge favor!

- No septic
- Odor free
- No pollution
- Recycles nutrients
- No plumbing
- Inexpensive solution
- Saves water



SUN-MAR is the only NSF certified performer

SUN-MAR est la seule toilette à compost pour résidences et chalets certifiée NSF



"Nous livrons à votre porte!"
"We deliver to your door!"

36, chemin du Pont, Poltimore

1.800.567.1245 ou/or 819.457.2211

LOCATION D'OUTILS V.D.M. INC.





819.457.9000

BH Environnement

Conception et inspection d'installation septique
« Septic wastewater plans and drawings »
Téléphones: **819 205-0927 / 819 827-4276**
dberthiaume@bhenvironnement.com

www.bhenvironnement.com

Le Routard
Service d'entretien de chemins privés
819-671-8088
613-791-5661
leroutard2012@gmail.com



SITES INTERNET À VOIR CET ÉTÉ

Association Perkins-sur-le-lac et son 50^e anniversaire
<http://psll.ca/>

Association du lac Saint-Pierre
<http://www.lacstpierre.ca/>

Association du lac Grand
<http://lacgrandlake.ca/>

Association du lac Brassard
<http://www.woodsgood.ca/ALBA/index.htm>

Association du lac McGregor
<http://lacmcgregorlake.ca/>

Association du lac Champeau
<http://www.lacchampeau.ca>

Nos lacs sous la surface – Association de lacs québécois
<http://lacssouslasurface.com/ressources/associations-de-lacs-quebecois/>

La Fête de la Pêche
<http://www.fetedelapeche.gouv.qc.ca/>

Agence de bassin versant des 7 Rivières
<http://abv7.org/index.php>

COBALI
<http://www.cobali.org/>

La trousse de lac de BLEU Laurentides
<http://www.troussedeslacs.org/>

Publications du CRE Laurentides
<http://www.crelaurentides.org/publication.shtml>

Municipalité de Val-des-Monts
<http://val-des-monts.net>

Ministère du Développement durable et de l'Environnement – la gestion de l'eau
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/inter.htm>

Ministère des Ressources Naturelles et Faune – la pêche sportive au Québec
<http://www.mrf.gouv.qc.ca/faune/peche/index.jsp>

3 COURTIERES IMMOBILIERES
pour mieux vous servir!

3 REAL ESTATE BROKERS
to serve you better!




ÉVALUATION GRATUITE
FREE APPRAISAL

DEPUIS / SINCE 1979

Réseau Courchesne.com
819 920-0331

Claire
Courchesne
Courtier immobilier agréé

Stéphane
Courchesne
Courtier immobilier agréé

Réjean
Courchesne
Courtier immobilier